

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES DE GRANDANGOULEME

DU 1^{ER} JUIN AU 16 JUILLET 2021

GrandAngoulême organise 22 lignes de transports scolaires non-urbains - gérées antérieurement par la Région Nouvelle-Aquitaine - ayant comme point de départ et pour destination une commune de l'agglomération.



Sont concernés, les élèves (demi-pensionnaires, internes, externes) :

- › Résidant sur le territoire de GrandAngoulême.
- › **Et** scolarisés dans l'un des établissements* desservis par ces lignes.
- › **Ou** scolarisés sur le territoire de GrandAngoulême et qui empruntent une ligne régionale pour se rendre dans leur établissement* scolaire.

* établissements publics et privés



Quand et comment s'inscrire ?

- › **Les inscriptions aux transports scolaires de GrandAngoulême démarrent le 1^{er} juin jusqu'au 16 juillet 2021. Au-delà, des frais de gestion (20€) seront appliqués.**
- › **Les inscriptions et le paiement se font en ligne :**

www.grandangouleme.fr/transports-scolaires

Retrouvez toutes **les informations sur le site internet**

: plan des lignes, localisation du point d'arrêt le plus proche de chez vous, règlement des transports scolaires, modalités de paiement, tarifs...



Aide individuelle au transport

- › GrandAngoulême peut attribuer, sous certaines conditions, **une aide individuelle** au transport aux élèves ne bénéficiant d'aucune offre de transport à proximité de leur domicile. Les conditions sont précisées sur le site internet de GrandAngoulême.

